

## Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

### LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

### DECIDE

#### Article 1

Les tarifs EDUL pour les publications de divers ouvrages sont fixés conformément aux annexes jointes.

#### Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

#### Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux EDUL et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 25 février 2025



Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

**27 FEV. 2025**



ÉDITIONS  
DE L'UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE

42-44, avenue de la Libération - B.P. 33-47

540858 Nancy Cedex

## Liste des prix ouvrages des Editions Universitaires de Lorraine - EDUL

24/02/2025

titre ouvrage	N° ISBN	Auteur(s)	Parution	Prix
Questions de communication 46/2024 Le Fandom, côté obscur : pratiques toxiques	978-2-38451-180-8	collectif CREM	2025	20,00 €
Du beau, du bon, du vrai, du Pouivet	978-2-38451-182-2	Christophe Bouriau et Anthony Feneuil	2025	25,00 €

Lyllette LACÔTE-GABRYSIK  
Directrice des EDUL

Hélène BOULANGER  
Présidente de l'UL